

## La protection des données chez Viseca Card Services SA («Déclaration générale de protection des données de Viseca»)

---

### Contenu

|     |   |   |
|-----|---|---|
| 1.  | Généralités   | 2 |
| 2.  | Principe  | 2 |
| 3.  | Collecte de données par Viseca  | 2 |
| 4.  | Contenu informatif des données de transaction   | 3 |
| 5.  | Traitement des données pendant les rapports contractuels découlant du contrat de carte        | 3 |
| 6.  | Traitement des données à des fins d'évaluation des risques et de marketing / révocation       | 3 |
| 7.  | Traitement des données en cas de paiement sans contact / carte alternative                    | 4 |
| 8.  | Traitement des données sur les sites Internet de Viseca et pour les services                  | 4 |
| 9.  | Sécurité des données  | 5 |
| 10. | Communication, envoi d'informations et publicité  | 5 |
| 11. | Traitements de données par des prestataires tiers / Transfert de données dans des Etats tiers | 5 |
| 12. | Transmission de données   | 5 |
| 13. | Conservation et suppression des données   | 6 |
| 14. | Droit de consultation et de correction des données  | 6 |
| 15. | Questions / contact   | 6 |
| 16. | FAQ et dispositions spéciales   | 6 |

## 1. Généralités

Viseca Card Services SA (ci-après dénommée «**Viseca**») reçoit, de la part des titulaires des cartes de paiement émises par elle-même (cartes de crédit, Prepaid ou de débit ainsi que cartes combinées équipées d'une fonction de crédit et de débit ou d'une fonction Prepaid et de débit; ci-après dénommés «**titulaires de cartes**» et «**carte**») ainsi que d'autres sources, diverses informations qu'elle traite afin de pouvoir fournir ses services. Viseca accorde la plus haute importance à la protection des données et à la transparence de l'information sur les traitements de données auxquels elle procède. Viseca se porte garante à tout moment de la protection optimale des données, et donc du respect des dispositions de la loi sur la protection des données. A cet effet, elle met en œuvre diverses mesures de sécurité sur le plan technique et organisationnel, sensibilise et forme ses collaborateurs, ou désigne un responsable de la protection des données.

La présente déclaration relative à la protection des données a pour but de donner une vue d'ensemble des principaux traitements auxquels Viseca soumet les données personnelles des titulaires de cartes. Des déclarations relatives à la protection des données séparées s'appliquent aux traitements des données chez VisecaOne et au programme bonus surprise. Elles sont consultables sur [www.viseca.ch/fr/protection-des-donnees/visecaone](http://www.viseca.ch/fr/protection-des-donnees/visecaone) et [www.surprise.ch/protection-des-donnees](http://www.surprise.ch/protection-des-donnees). Les relations contractuelles entre les titulaires de cartes et Viseca sont régies par les Conditions générales de Viseca correspondantes (CG).

## 2. Principe

Pour le traitement des données des titulaires de cartes, Viseca s'appuie (en fonction du produit) notamment sur le chiffre 10 des [dispositions pour l'utilisation des cartes de crédit et Prepaid de Viseca Card Services SA, programme bonus inclus](#) (ci-après «**CG Viseca crédit/Prepaid**»), sur le chiffre 7 des [dispositions pour l'utilisation des cartes de paiement de Viseca Card Services SA](#) (ci-après «**CG Viseca cartes de paiement**»; si les CG Viseca crédit/Prepaid et les CG Viseca cartes de paiement sont évoquées conjointement: «**CG Viseca particuliers**») ainsi que sur le chiffre 8 des [dispositions pour l'utilisation des Business Cards et Corporate Cards de Viseca Card Services SA](#) («**CG Viseca business**»; si les CG Viseca particuliers et les CG Viseca business sont évoquées conjointement: «**CG Viseca cartes**»). Des dispositions supplémentaires s'appliquent à l'utilisation d'autres services de Viseca ou à la consultation des sites Internet de Viseca. Aussi bien les CG cartes Viseca et les dispositions relatives à la protection des données qu'elles contiennent que les dispositions concernant les autres services, tels que les services en ligne (ci-après «**services**») sont portées à la connaissance de tout titulaire de carte qui les accepte lors de la demande et de la conclusion d'un contrat de carte ou dans le cadre de l'utilisation du service concerné.

## 3. Collecte de données par Viseca

Viseca collecte les données suivantes:

- données personnelles communiquées à Viseca dans le cadre de la demande d'une carte ou pendant la durée de la relation liée à la carte (par ex. en lien avec la facturation, les remboursements ou l'encaissement de créances en cours, et lors du traitement des sinistres) ou qu'elle collecte elle-même (données clients et cartes);
- données de transaction issues de l'utilisation des cartes (données relatives aux achats et retraits d'espèces). Concernant les transactions, voir le paragraphe «Contenu informatif des données de transaction»;
- données personnelles des titulaires de cartes participant au programme bonus surprise fournies lors de l'enregistrement ou pendant la durée de participation au programme bonus sur le site de surprise ou lors de l'utilisation de l'application surprise (voir la déclaration relative à la protection des données séparée à l'adresse [www.surprise.ch/protection-des-donnees](http://www.surprise.ch/protection-des-donnees));
- données d'utilisation de la carte pour les paiements en ligne comme par exemple l'accès à Internet (adresse IP), les appareils utilisés ou l'exécution d'une authentification supplémentaire par le titulaire de la carte (cf. le paragraphe suivant «Traitement des données lors du suivi de la relation établie dans le cadre du contrat de carte de crédit»);
- données personnelles des titulaires de carte principaux et des titulaires de carte supplémentaires qui sont communiquées à Viseca lors de l'utilisation des services proposés sur VisecaOne ou qu'elle collecte elle-même (cf. déclaration relative à la protection des données séparée sur [www.visecaone.ch/fr/protection-des-donnees](http://www.visecaone.ch/fr/protection-des-donnees));
- données relatives au comportement d'utilisation (par exemple adresse IP, date d'accès, utilisation) des sites Internet Viseca [www.viseca.ch](http://www.viseca.ch), [one.viseca.ch](http://one.viseca.ch), [www.flexcard.ch](http://www.flexcard.ch), [www.debit-card.ch](http://www.debit-card.ch), [www.surprise.ch](http://www.surprise.ch), [www.mycard.ch](http://www.mycard.ch), [www.kontaktlos.ch](http://www.kontaktlos.ch), de l'application VisecaOne, et des autres services de Viseca, conformément aux conditions d'utilisation de ces sites et services (cf. le paragraphe suivant «Traitement des données sur les sites Internet de Viseca et des Services»);
- données de tiers (par ex. banques intermédiaires, centrale d'information de crédit (ZEK), centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO), autorités, sociétés de renseignements, employeurs, autres sociétés du groupe Aduno, bases de données publiques ou registres tels que local.ch ou le registre du commerce), aux fins convenues.

#### 4. Contenu informatif des données de transaction

A chaque utilisation de la carte, Viseca collecte des données de transaction individuelles (données relatives aux achats et retraits d'espèces). Il s'agit notamment des informations suivantes:

- le point d'utilisation de la carte (où l'achat a-t-il été effectué?);
- le montant de la transaction (combien l'achat a-t-il coûté?);
- la date de la transaction (quand l'achat a-t-il été effectué?);
- d'autres données telles que le type d'utilisation de la carte (par ex. en ligne, sans contact) ou le nombre de saisies de codes NIP erronés, le choix de la devise.

Pour certaines transactions uniquement, par exemple l'achat de billets d'avion, ainsi que (en cas de participation au programme bonus surprise) l'achat de primes sur le site surprise, ces informations sont plus détaillées. Ainsi, Viseca n'a connaissance du contenu du panier (qu'est-ce qui a été acheté?) que dans de très rares cas, et ne sait généralement pas ce qui a été réellement acheté.

#### 5. Traitement des données pendant les rapports contractuels découlant du contrat de carte

Lors de l'utilisation de la carte, les données de transaction sont transmises à Viseca par les points d'utilisation de la carte (commerçants ou bancomat). **Cette transmission se fait, en principe, par les réseaux globaux des organisations internationales de cartes MasterCard et Visa** (voir à ce sujet la déclaration globale relative à la protection des données de [MasterCard](#) ou les informations de [Visa](#)). Les transactions sont ensuite vérifiées et autorisées par Viseca, qui les facture au titulaire de carte. Lors de retraits d'espèces aux bancomats suisses au moyen d'une carte avec fonction de débit ou d'une carte de crédit qui a été admise pour l'utilisation aux bancomats avec débit direct du compte bancaire, la transmission s'effectue via Direct Debit (débit direct du compte bancaire correspondant du titulaire de carte).

Lors de l'autorisation des transactions, Viseca vérifie s'il s'agit d'une transaction effectuée par le titulaire de la carte autorisé, ou s'il pourrait s'agir d'une transaction frauduleuse. Viseca assumant le risque financier résultant d'une utilisation frauduleuse de la carte, elle prend diverses mesures de **prévention des fraudes**, déterminées selon sa propre appréciation. Chaque transaction est automatiquement vérifiée selon des règles et des conditions prédéfinies afin de chercher les indices possibles d'utilisation frauduleuse. De plus, les transactions sont examinées, dans la mesure du possible, afin de déceler d'éventuelles différences (par ex. temporelles ou géographiques) par rapport à l'utilisation habituelle de la carte. Si Viseca décèle des indices de possible utilisation frauduleuse de la carte, elle prend les mesures nécessaires pour l'empêcher. Elle peut par exemple interroger le titulaire de la carte, lui demander de présenter des moyens d'identification supplémentaires, ou ne pas autoriser la transaction. Cependant, et malgré ces mesures, une utilisation frauduleuse ne peut être entièrement exclue, et n'affranchit pas le titulaire de la carte de ses obligations contractuelles de diligence (cf. par exemple chiffre 3 des CG cartes Viseca).

Si une méthode de paiement sûre (3-D Secure) est utilisée pour la carte dans une boutique en ligne, Viseca collecte et contrôle d'autres données. Le titulaire de carte est en outre invité à confirmer l'exécution de paiements (cf. pour ce faire les [conditions d'utilisation de VisecaOne](#) (CG) et la [déclaration de protection des données VisecaOne](#)).

De plus, les données des titulaires de cartes sont traitées lors du traitement dans le cadre du processus de réclamation de transaction et de demande de remboursement (chargeback), par exemple pour la vérification de transactions inconnues ou dans le cadre de débits injustifiés. Au cours de cette procédure, les transactions sont soumises à une vérification approfondie, et les mesures nécessaires sont prises. De même, dans le cadre du traitement des sinistres, des données sont collectées et traitées afin de clarifier les droits en collaboration avec les assureurs partenaires (voir à ce sujet les [Conditions Générales d'Assurance CGA](#)).

Viseca procède également à des traitements de données dans le cadre de ses obligations légales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notamment pour identifier le titulaire de la carte ou pour déterminer les ayants droit économique aux valeurs patrimoniales.

#### 6. Traitement des données à des fins d'évaluation des risques et de marketing / révocation

Viseca traite les données collectées afin d'évaluer les risques économiques (p. ex. risques liés au crédit et au marché) qu'entraîne l'émission des cartes (voir chiffre 10.2 des CG Viseca crédit/Prepaid et chiffre 7.3 des CG Viseca cartes de paiement ou chiffre 8.2 des CG Viseca business). Ce traitement est nécessaire, notamment dans la mesure où elle assume le risque financier résultant de la relation contractuelle avec le titulaire de la carte (risque de solvabilité). **A cet effet, Viseca dresse des profils de risque individuels servant entre autres à évaluer la solvabilité du titulaire.** Il n'est pas possible de révoquer l'habilitation à traiter les données à des fins d'évaluation des risques, car Viseca a l'obligation de calculer et de limiter ses risques financiers. La renonciation aux traitements de ces données ne peut se faire qu'en résiliant le contrat de carte.

**A partir des données transactionnelles de crédit ou Prepaid collectées ou des données transactionnelles de débit pour les cartes combinées avec fonction de débit, Viseca peut aussi dresser des profils clients, des profils de consommation et de préférences à des fins de marketing. Ces profils lui permettent de développer et de proposer aux titulaires de cartes de crédit des produits et services susceptibles de les intéresser** (voir chiffre 10.2 des CG Viseca crédit/Prepaid et chiffre 7.4 des CG Viseca cartes de paiement ou chiffre 8.2 des CG Viseca business). Viseca peut communiquer aux titulaires de cartes de telles informations sur ses produits et services ou ceux de ses partenaires par le biais des canaux de communication disponibles (par exemple Poste, e-mail, messages push). **Tout titulaire de carte a la possibilité de refuser l'envoi de ces informations (blocage de publicité) ou de révoquer dans son intégralité le consentement au traitement de ses informations personnelles à des fins de marketing. Cette révocation (intégrale) doit être adressée par écrit à Viseca (également par e-mail).**

**Pour les cartes avec une simple fonction de débit, Viseca peut établir et évaluer des profils de client, de consommation et de préférence à partir des données transactionnelles de débit collectées afin de développer et d'évaluer des produits et services uniquement en rapport avec la fonction de débit et de proposer de tels produits et services Viseca au titulaire de la carte** et pour lui envoyer des informations y relatives par courrier, par e-mail ou d'une autre manière (voir chiffre 7.4 des CG Viseca cartes de paiement). **Le titulaire de la carte est en droit de révoquer ce consentement à tout moment.**

## 7. Traitement des données en cas de paiement sans contact / carte alternative

Les produits de Viseca permettent le paiement sans contact. Le paiement sans contact fonctionne grâce à une puce RFID (Radio Frequency Identification) intégrée à la carte et équipée d'une antenne. Cette antenne utilise la technologie Near Field Communication (NFC) pour échanger des informations entre le terminal de paiement et la carte. Le numéro de carte à 16 chiffres, la date d'échéance et d'autres données (données carte) sont enregistrées sur la puce. Elles sont nécessaires pour pouvoir effectuer une transaction. Actuellement, sont également enregistrés sur la puce des cartes MasterCard le moment et le montant des dix dernières transactions réalisées avec cette carte, que celles-ci aient été réalisées «sans contact» ou avec contact (insertion de la carte dans le terminal), ou bien que le code NIP ait été demandé ou non. Les nom et prénom du titulaire ne sont pas enregistrés sur la puce RFID-même (sauf pour les cartes Visa émises avant le 28 avril 2014), mais sur la carte (bande magnétique).

Pour les cartes sans contact, les standards de sécurité sont très élevés, et diverses mesures de protection empêchent leur utilisation frauduleuse. Il est cependant possible que les données carte enregistrées sur la puce et, pour les cartes MasterCard, les données enregistrées des dix dernières transactions réalisées soient lues à l'aide d'un appareil adapté et du logiciel correspondant, sans que le titulaire ne le remarque. L'extraction des nom et prénom du titulaire de la carte de cartes MasterCard et de cartes Visa plus récentes n'est pas possible.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte ou de dommage financier suite à une lecture de ces données par des tiers, Viseca assume l'intégralité du dommage, à condition que le titulaire ait satisfait ses obligations de diligence. Pour plus d'informations sur le paiement sans contact, la sécurité et les obligations de diligence, consultez notre [FAQ](#) et le site [www.kontaktlos.ch](http://www.kontaktlos.ch).

Pour les clients préférant renoncer aux avantages du paiement sans contact en raison du risque estimé, Viseca propose une **alternative**. Le client peut demander une carte de crédit n'offrant pas la fonctionnalité de paiement sans contact. **Le formulaire de demande correspondant** peut être téléchargé [ici](#).

## 8. Traitement des données sur les sites Internet de Viseca et pour les services

Pour des informations détaillées sur la nature des données collectées et traitées lors de l'utilisation des sites Internet de Viseca (par ex. l'enregistrement du comportement d'utilisation par des cookies, l'utilisation de plug-ins de réseaux sociaux, et la possibilité de les désactiver) ou lors de l'utilisation des services, consultez les dispositions d'utilisation des sites Viseca (voir les dispositions d'utilisation sur [www.viseca.ch](http://www.viseca.ch) / [one.viseca.ch](http://one.viseca.ch) / [www.flexcard.ch](http://www.flexcard.ch) / [www.debit-card.ch](http://www.debit-card.ch) / [www.surprize.ch](http://www.surprize.ch) / [www.mycard.ch](http://www.mycard.ch) / [www.kontaktos.ch](http://www.kontaktos.ch)) ainsi que les [dispositions pour l'utilisation de VisecaOne](#) et de la [déclaration de protection des données VisecaOne](#), ainsi que les dispositions pour [l'utilisation du service en ligne «eXpense»](#) (pour cartes Business).

Le service «Smart Data OnLine» est mis à disposition pour l'affichage des transactions et des factures pour les titulaires de Corporate Cards. Il s'agit ici d'un service de MasterCard International. L'inscription à ce service se déroule directement sur le site Internet de «Smart Data OnLine». Les informations mises à disposition par Viseca pour ce service sont traitées et enregistrées par MasterCard à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Les dispositions légales et la déclaration de protection des données SmartData globale de MasterCard s'appliquent à l'utilisation de «Smart Data OnLine».

La [FAQ](#) sur le site de Viseca contient par ailleurs des informations détaillées sur la sécurité en ligne et des recommandations sur le comportement d'utilisation des sites internet, ainsi que des conseils pour utiliser les services en toute sécurité.

## 9. Sécurité des données

Viseca a pris des mesures adaptées sur le plan technique et organisationnel afin de garantir la sécurité des données collectées et traitées, et de les protéger contre les accès non autorisés, les utilisations frauduleuses, la perte, la falsification ou la destruction. Seules sont autorisées à accéder aux données les personnes en ayant besoin pour accomplir leur mission.

Lors de la transmission d'informations par l'intermédiaire du site Internet et dans les domaines qui ne sont accessibles qu'après avoir saisi un identifiant spécial, (par exemple VisecaOne), Viseca utilise les cryptages de sécurité habituels dans le monde entier. On les reconnaît à leur adresse commençant par «https:».

## 10. Communication, envoi d'informations et publicité

Viseca peut envoyer aux titulaires de cartes des informations et de la publicité par courrier, ou par voie électronique (e-mail, message push, SMS, via VisecaOne (site Internet ou application) ou d'une autre manière appropriée (voir les chiffres 10.2 et 11 des CG Viseca crédit/Prepaid ainsi que les chiffres 7.4 et 8 des CG Viseca cartes de paiement ou les chiffres 8.2 et 9 des CG Viseca business). Cette communication électronique avec le titulaire de carte est effectuée par le biais des réseaux de communication publics. Les données transmises de cette façon sont en principe consultables par des tiers, peuvent se perdre durant le transfert ou être interceptées par des tiers non autorisés. On ne peut donc pas exclure que des tiers se procurent malgré toutes les mesures de sécurité prises un accès de communication au titulaire de carte.

**Un contact n'est établi par e-mail que si Viseca a reçu l'adresse e-mail de l'expéditeur lors d'une prise de contact par celui-ci, par exemple lorsque cette adresse a été indiquée lors de la demande de carte, dans le formulaire de demande, lors de l'enregistrement pour un service ou Newsletter, ou lors de la participation à des concours.**

L'e-mail représentant une forme de communication ouverte, il n'est par principe pas approprié pour transférer des informations personnelles telles que des données carte. De ce fait, Viseca n'accepte les ordres de ses clients par e-mail que lorsque l'exécution de l'ordre ne comporte aucun risque pour le titulaire de la carte. Viseca ne demandera aux titulaires de cartes de fournir des informations personnelles sur des sites Internet que dans certains cas exceptionnels définis. Pour plus d'informations sur la prise de contact par Viseca, le phishing et la sécurité des opérations en ligne, consultez la [FAQ](#) sur le site web de Viseca.

**Tout titulaire de carte peut demander à tout moment à ne pas recevoir d'informations ni de publicité de Viseca, dès lors que celles-ci ne sont pas indispensables au déroulement de la relation contractuelle** (ex.: blocage de la publicité, des e-mails, de tout contact). Des informations plus détaillées à ce sujet se trouvent dans le paragraphe plus haut «Traitement des données à des fins de marketing et de gestion des risques», et peuvent être obtenues en contactant le Customer Care Center de Viseca au +41 (0)58 958 84 00 / [info@viseca.ch](mailto:info@viseca.ch), ou par écrit, Viseca Card Services SA, Case postale 7007, Hagenholzstrasse 56, CH-8050 Zurich.

## 11. Traitements de données par des prestataires tiers / Transfert de données dans des Etats tiers

Dans le cadre de ses services, Viseca collabore avec des prestataires tiers en Suisse et à l'étranger. Ces prestataires tiers sont tenus de traiter exclusivement les données transmises par Viseca dans l'intérêt de Viseca et aux fins spécifiées par Viseca. Ils sont soumis aux mêmes obligations de protection et de sécurité des données que Viseca elle-même, et s'engagent à respecter la confidentialité de ces données.

Lors du traitement des transactions par le biais des réseaux de cartes internationaux de MasterCard / Visa, lors de la communication électronique et lors du transfert de données également, ces données peuvent être transmises le cas échéant par le biais d'Etats tiers ou être enregistrées dans des Etats tiers qui n'offrent pas le même niveau de protection des données que la Suisse (par exemple les Etats-Unis). C'est pourquoi nous attirons l'attention sur le fait que les données transférées vers l'étranger sont susceptibles, dans certaines circonstances, de ne pas bénéficier du même degré de protection que celui qu'impose la législation suisse et qu'un accès des autorités nationales à ces données ne peut pas être exclu.

## 12. Transmission de données

### 12.1 Données clients et cartes, montants cumulés des dépenses et données transactionnelles

Pour les cartes auxquelles s'appliquent les **CG Viseca crédit/Prepaid** ou les **CG Viseca business**, **Viseca ne transmet aucune donnée à des tiers pour que ceux-ci les utilisent à leurs propres fins. Toute exception à ce principe nécessite l'autorisation du titulaire de la carte.** Conformément au chiffre 10.1 des CG Viseca crédit/Prepaid et au chiffre 8.1 des CG Viseca business, les données clients et les données cartes ainsi que les montants cumulés des dépenses peuvent être communiqués aux banques inter-

médiales et aux sociétés du groupe Aduno. En aucun cas, Viseca ne communique des données de transaction individuelles ou des profils clients individuels à des tiers pour qu'ils les utilisent à leurs propres fins sans l'autorisation expresse préalable du titulaire de carte. Une telle autorisation expresse est par exemple à se procurer lors de la transmission de données de transaction aux solutions d'e-banking de banques intermédiaires (éventuellement en lien avec des systèmes de Personal Finance Management / des assistants financiers numériques).

Pour les cartes auxquelles s'appliquent les **CG Viseca cartes de paiement** (cartes de débit, de crédit ou Prepaid, ou cartes combinées avec fonction de crédit et de débit ou fonction Prepaid et de débit), **Viseca transmet**, conformément au chiffre 7.2 des CG Viseca cartes de paiement, aux **banques intermédiaires** les données clients et cartes ainsi que les montants cumulés des dépenses et les **données transactionnelles** (suivant la caractéristique du produit, les données transactionnelles de crédit et Prepaid et/ou celles de débit). Les données transactionnelles peuvent, le cas échéant, permettre de tirer des conclusions générales concernant le comportement du titulaire de la carte (p.ex. lieu de domicile et de travail, état de santé, situation financière, loisirs, comportement social et autres). Le titulaire de la carte peut révoquer en tout temps le consentement à communiquer des données transactionnelles de crédit ou Prepaid à la banque intermédiaire sans avoir à en indiquer les motifs et avec effet pour l'avenir. Pour les cartes avec une simple fonction de débit ou les cartes combinées avec fonction de crédit et de débit ou fonction Prepaid et de débit, **la transmission des données transactionnelles de débit à la banque aux fins de fourniture du service est impérative.**

## 12.2. Informations de solvabilité

Dans le cadre de ses obligations Viseca fournit des informations de solvabilité de la Centrale d'information de crédit (ZEK) ou du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) (cf. chiffre 10.1 CG Viseca crédit/Prepaid et chiffre 7.1 des CG Viseca cartes de paiement ou 8.1 CG Viseca business).

Des données peuvent éventuellement être également transmises à des tiers lors de l'utilisation de services individuels, par exemple lors de l'utilisation de MasterPass (cf. la [déclaration de protection de données VisecaOne](#) séparée).

Les données relatives au titulaire de la carte supplémentaire peuvent être communiquées au titulaire de la carte principale (voir chiffre 1.1 des CG Viseca crédit/Prepaid). Dans le cas des Business Cards et des Corporate Cards, Viseca transmet les données relatives au titulaire de la carte à sa société (voir chiffre 8.1 des CG Viseca business). Viseca peut aussi communiquer les données des titulaires de cartes à des personnes individuellement habilitées par celle-ci.

Sur ordre des autorités ou en vertu d'obligations légales, Viseca peut également transmettre les données des titulaires de cartes aux services de l'Etat tels que les autorités de poursuites pénales ou de surveillance.

---

## 13. Conservation et suppression des données

Les données relatives aux titulaires de cartes sont enregistrées chez Viseca et protégées de manière adéquate contre des accès non autorisés. Les données nécessaires à la production de justificatifs comptables sont effacées au plus tôt après expiration des délais de conservation imposés par la législation ou convenus par contrat.

---

## 14. Droit de consultation et de correction des données

Toute personne a le droit de demander des renseignements sur les données le concernant contenues dans les bases de données de Viseca, et éventuellement de faire rectifier ou supprimer les données erronées. Les demandes de consultation ou de rectification et de suppression doivent être adressées par écrit, en joignant la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) à: Viseca Card Services SA, Case postale 7007, Hagenholzstr. 56, 8050 Zurich. Des courriers types pour faire valoir le droit à renseignement se trouvent sur le site Internet du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT): [lien](#).

---

## 15. Questions / contact

Les questions ou les remarques sur la protection et le traitement des données peuvent être adressées à Viseca par téléphone (+41 58 958 84 00), par e-mail ([privacy@viseca.ch](mailto:privacy@viseca.ch)) ou par écrit (Viseca Card Services SA, Protection des données, Hagenholzstrasse 56, 8050 Zurich).

---

## 16. FAQ et dispositions spéciales

Pour plus d'informations sur la protection des données, consultez les [dispositions pour l'utilisation de VisecaOne](#) ainsi que la [déclaration de protection des données VisecaOne](#), les [dispositions d'utilisation des services en ligne](#), les [dispositions relatives aux services SMS](#), les [dispositions spéciales relatives aux factures électroniques](#), les [dispositions relatives à 3-D Secure](#), les [dispositions spéciales pour la «Connexion e-banking»](#) (à condition que la banque ait intégré, dans le cadre de l'e-banking, et avec votre consentement, certaines informations relatives à votre carte de crédit). Des informations supplémentaires sur la protection des données dans le cadre du programme bonus sont consultables à l'adresse [www.surprize.ch/protection-des-donnees](http://www.surprize.ch/protection-des-donnees) et dans la FAQ du site [www.surprize.ch](http://www.surprize.ch).

Version 01/2018